



SÉANCE DU 27 MARS 2021

COMMUNE DE SAINT-ANDRE

DCM20210327/005

Note d'information sur le Plan de Relance REACT UE FEDER -  
Convention de partenariat - Région/Commune de Saint-André

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 29 mars 2021.

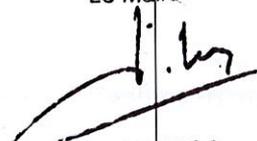
Que la convocation a été faite le 19 mars 2021.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	39
Représentés :	5
Absents :	1
Total des votes :	44



Le Maire

  
Joé BEDIER

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept mars, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

**ETAIENT REPRESENTES :**

MM. DIJOUX Sabrina, SABABADY Marie Josette, BENOIT Sabrina, VIRAPOULLE Jean-Paul, FENELON Jean Claude

**ETAIENT ABSENTS :**

MM. SAID Moussa

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

## DCM20210327/005 - Note d'information sur le Plan de Relance REACT UE FEDER - Convention de partenariat - Région/Commune de Saint-André.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

### Contexte

La Région a bénéficié d'une enveloppe du dispositif REACT UE FEDER d'un montant de 325 M€. Cette enveloppe sera à engager par les Collectivités et notamment par les Communes sur la période 2021-2023, sur les secteurs qui pourront être éligibles : petite enfance, écoles, sports, culture, énergie, routes avec déplacements doux et TCSP.

La Région a proposé aux communes de s'engager sur ces nouveaux financements via un courrier, du 03 novembre 2020, dans le cadre d'une convention de partenariat.

En conséquence, la commune de Saint-André souhaite s'engager sur ce dispositif afin de faire émerger les projets prioritaires de la mandature, par le biais de la convention ci-annexée.

### Objet de l'accord de partenariat

Ce document marque la volonté partagée de la Région Réunion et de la Ville Saint-André de s'inscrire dans un programme de développement renforcé et solidaire précisant les thématiques, les projets et les modalités d'interventions réciproques et dont la mise en œuvre sera accompagnée de plusieurs conventions d'application.

S'agissant des financements sur fond européens, la Région intervient en tant qu'Autorité de Gestion, pour une gestion directe plus efficace, plus lisible, plus cohérente en direction des chefs d'entreprises locaux et des porteurs de projets.

Dans ce cadre, le partenariat attendu entre la Région Réunion et la Ville de Saint-André vise plus particulièrement à :

- Remettre aux normes ces équipements éducatifs, sportifs et culturels,
- Accompagner la ville de Saint-André dans son projet de renouvellement urbain NPNRU centre-ville qui a fait l'objet d'une convention pluriannuelle signée notamment par l'ANRU, l'ETAT, la CIREST, la RÉGION RÉUNION
- Requalifier ses axes urbains, en vue de favoriser le développement commercial, sécuriser le déplacement des piétons et vélos et fluidifier la circulation des Transports en commun,
- Développer l'activité économique, en modernisant les zones activités existantes et en créant de nouvelles zones.

### Les Projets

La ville de Saint-André présente un portefeuille d'opérations toutes thématiques confondues estimé à **63 073 501** d'euros hors taxes dont :

- ✚ 29 928 884 M€ HT pour les équipements publics :
  - 3 réhabilitations de jardins d'enfants
  - 3 réhabilitations d'écoles et étanchéité sur 10 écoles
  - Réhabilitation de la Cuisine centrale
  - 4 réhabilitations pour des structures sportives
  - 5 réhabilitations pour des structures culturelles
- ✚ 31 098 618 M€ HT pour les aménagements routiers itinéraires, déplacement, ouvrages d'art et espaces publics
  - Aménagement de l'avenue des Mascareignes, de l'avenue Ile de France et l'avenue de Bourbon,
  - Aménagement vélo-piéton-bus chemin Lagourgue (Partie Haute),

- Rue de la Gare,
- Place de la Mairie,
- Avenue île de France (Pont Auguste / Mairie) et Barreaux de liaison,
- Avenue de Bourbon/ANRU.

- ✚ 2 946 000 M€ HT pour le numérique
  - Tableaux numériques sur 30 écoles
  - Développement du Télétravail

### Plans de financement

Le tableau ci-après liste les financements souhaités par la Ville et les outils financiers envisageables sous réserve de l'éligibilité finale des projets aux fiches actions REACT UE FEDER, qui ne sont pas validées à ce jour, dans l'attente de la publication des règlements européens. Il est rappelé que le Comité National de Suivi s'est néanmoins déjà prononcé sur les critères de sélection des mesures suivantes accessibles aux collectivités territoriales.

Le coût total des projets concernés s'élève à **63 073 501 d'euros hors taxes**.

Le montant total des **financements** sollicités s'élève à **44 millions d'euros hors taxes**.

Ci-joint les tableaux de financement :

### Équipements publics

Libellé d'opérations	Coût opération estimé €HT	Observations Plan relance Sollicité en €	Outils financiers envisageables
Réhabilitation jardin enfants Écureuils	817 270	591 543	REACT- UE FEDER sous réserve de l'éligibilité finale à la fiche action et des autres cofinancements obtenus notamment au titre du PNRR – France Relance
Réhabilitation jardin d'enfants Lutins	336 611	158 950	
Réhabilitation jardin d'enfants Petits Oiseaux	698 200	484 380	
Réhabilitation école primaire D. Martin	2 654 508	2 156 921	
Étanchéité de dix écoles: Lacaussade, Petit Bazar, Tourterelles, Henri Morange, Ary Payet, Ravine Creuse, Cytises, Teza	1 000 000	900 000	
Réhabilitation école St Clair Agénor	2 396 313	2 156 182	
Réhabilitation école primaire Leconte Delisle	3 000 000	2 700 000	
Réhabilitation de la cuisine centrale et satellites	2 312 422	2 081 180	
Gymnase Bédier : Installation des murs d'escalade aux normes de compétitions internationales	1 400 000	720 000	

Reconstruction de la salle spécialisée de gymnastique du gymnase Michel Debré	2 500 000	1 350 000	REACT- UE FEDER sous réserve de l'éligibilité finale à la fiche action et des autres cofinancements obtenus notamment au titre du PNRR – France Relance
Couverture du plateau sportif T1 et mise aux normes des plateaux sportifs T2 et T3 du complexe Sarda Garriga	1 150 000	1 035 000	
Réhabilitation du complexe de Mille Roches	3 800 000	3 420 000	
Réhabilitation et Extension de la Bibliothèque de Champ-Borne.	913 560	513 239	
Réhabilitation de la Salle Jeanne d'Arc	1 200 000	900 000	
Espace Culturel - G'Art	3 500 000	2 700 000	
Réhabilitation et mise aux normes de l'école de musique	1 650 000	1 485 000	
Construction d'un espace culturel de diffusion à Champ-Borne	600 000	540 000	
<b>TOTAL GÉNÉRAL ESTIME ÉQUIPEMENTS PUBLICS</b>	<b>29 928 884 €</b>	<b>23 892 395 €</b>	

### Aménagements routiers itinéraires, déplacement, ouvrages d'art et espaces publics

Libellé d'opérations	Coût opération estimé € HT	Financement Plan relance	Outils financiers envisageables
Aménagement Vélo-piéton-bus Avenue des Mascareignes (Requal RN)/ Ile de France Échangeur RN / BOURBON	17 133 641	7 999 200	REACT UE FEDER sous réserve d'ajustement du projet au regard des objectifs concernant les mobilités douces
Aménagement Vélo-piéton-bus Lagourgue (Partie Haute)	2 764 977	2 488 479	
NPNRU Centre-ville – Rue de la Gare	4 000 000	2 880 000	PO 2021-2027 sous réserve du choix de l'EPCI et de ses Communes membres sur les types d'actions retenus au titre de l'OS 5
NPNRU Place Mairie	600 000	180 000	
NPNRU avenue île de France (pont auguste mairie) et Barreaux de liaison (Mélodium, Rouloff, Victor Hugo)	4 800 000	3 579 300	
NPNRU Avenue de Bourbon	1 800 000	450 000	
<b>TOTAL GÉNÉRAL ESTIME</b>	<b>31 098 618 €</b>	<b>17 576 979 €</b>	

### Le numérique

Libellé d'opérations	Coût opération estimé € HT	Observations Plan relance sollicité
Développement numérique dans les 30 écoles	2 500 000	2 250 000
Développement du Télétravail	446 000	401 400
<b>TOTAL GÉNÉRAL ESTIME</b>	<b>2 946 000</b>	<b>2 651 400</b>

#### Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

De prendre acte de la note d'information sur le Plan de Relance REACT UE FEDER - Convention de partenariat - Région/Commune de Saint-André.

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-André le 02 AVR. 2021



Le Maire

*J. Bédier*  
J.B. BÉDIER

15 MAR 2021

15 MAR 2021

